

Module pépiniériste, directive

Accès et prérequis :

Pour suivre le module de pépiniériste, une formation professionnelle avec un CFC dans les métiers AgriAliForm est recommandée. L'organisation du module considère que le candidat a acquis les connaissances du métier de viticulteur (CFC viticulteur ou équivalent).

Dans le cas contraire, nous recommandons au candidat de suivre les modules de base du brevet de viticulteur dans leur entier, à savoir :

- WI01 : gestion des sols
- WI02 : Stratégie cépages, porte-greffes, terroir
- WI03 : Systèmes de culture et soins à la vigne
- WI04 : Dégâts, protection des plantes et techniques d'application

Remarque : la reconnaissance du module pépiniériste peut s'intégrer dans la formation ES de technicien/ne vitivinicole ou du brevet fédéral de viticulteur/trice. La partie pratique peut se réaliser durant un CFC de viticulteur/trice

Objectif général :

Etre capable de mettre en place une production de plants de vignes greffés-soudés-racinés, standards ou certifiés, pour une commercialisation.

Objectifs détaillés :

Le candidat/e est capable de :

- 1.1 ... établir le calendrier des travaux à effectuer
- 1.2 ... planifier les travaux à effectuer
- 2.1 ... sélectionner les vignes à greffons
- 2.2 ... décrire les principaux porte-greffes, cépages, variétés et clones utilisés en Suisse
- 2.3 ... décrire et reconnaître les maladies transmissibles par greffage
- 3.1 ... réaliser les travaux liés au métier : préparer les porte-greffe et greffons, greffer, paraffiner, mettre en caisse, forcer, planter en pépinière, entretenir arroser et traiter la pépinière, arracher, trier, étiqueter et conditionner les plants.
- 3.2 ... évaluer et calculer des taux de réussite
- 4.1 ... décrire et appliquer la législation concernant la multiplication et la vente de plants de vigne certifiés ou standards
- 4.2 ... remplir les déclarations pour l'obtention du passeport phytosanitaire
- 4.3 ... calculer les coûts de production de plants de vigne (en intégrant les taux de réussite)

Organisation de la formation

La formation spécifique de pépiniériste comprend des stages en entreprise et des cours à Changins. L'objectif des stages est de pratiquer durant un temps qui permet d'acquérir les compétences et un certain automatisme dans les gestes professionnels. Plus concrètement, nous recommandons de planifier le stage en jours et non en heures pour chaque activité. Nous recommandons de suivre les activités d'un pépiniériste professionnel durant une saison complète, d'un automne à l'été suivant.

Les cours ont lieu de février à août. Le/la candidat/e peut s'organiser soit en débutant par la pratique soit par les cours théoriques, selon son organisation personnelle. Ils représentent 70 périodes de 45 minutes.

Information et inscription

- Inscription auprès de Changins : info@changins.ch / www.changins.ch / 022 363 40 50
- Délai septembre
- 1e session de cours possible depuis février 2019, (1e cours 4 février 2019)
délai inscription pour 2019 -> 24 janvier 2019

Coût de la formation

- cours 1360.- (80.- par ½ journée + inscription 150.- + examens 2x 140.- = 1790.-
- pour des candidat/es TVV (1 ½ j. + inscription 150.- + examens 2x 140.-) = 510.-
- pour des candidat/es Brevet Viti (6 ½ j. + inscript. 150.- + exa. 2x 140.-) = 910.-

Stage pratique

Le stage porte sur une pratique des activités suivantes :

- récolte des greffons
- préparation des greffons et des porte-greffes
- greffage, forçage, mise en caisse
- préparation et plantation des barbes en pépinière
- irrigation, entretien et contrôle Vitiplan
- arrachage, triage et conditionnement des plants

Les cours portent sur les connaissances suivantes :

- fertilisation et irrigation (dans les modules WI01, V105 et V106)
- maladies de la vigne (dans les modules WI02 et WI04)
- étapes de multiplication de la vigne (dans le module WI02)
- choix des différents cépages et porte-greffe (dans le module WI02)
- certification et législation (dans le module WI02)
- calcul de coûts appliqués en pépinière

Validation de la formation :

Le contrôle des compétences de la formation se fait par un examen pratique et un examen théorique, sans ordre prédéfini, avec un délai de maximum 6 ans entre les deux examens. Une attestation de stage selon modèle annexé, réalisé et signée par un pépiniériste reconnu par la Fédération des Pépiniéristes-Viticulteurs Suisses (FPVS).

L'examen pratique est organisé à la fin de l'hiver à Changins. Le candidat/e doit greffer à la machine. Il /elle est évalué/e en fonction du nombre de greffes réalisées et de leur qualité en un temps donné. Ainsi qu'un examen oral de 30 minutes dont le contenu est focalisé sur les aspects pratiques vu durant le stage.

L'examen théorique est organisé à la fin août.

Le module est acquis si l'examen pratique est supérieur ou égal à 4.0 et l'examen théorique est supérieur ou égal à 4.0 ainsi que toutes les activités de l'attestation de stage validées.

Une attestation est délivrée par Changins et la Fédération des Pépiniéristes-Viticulteurs Suisses (FPVS).

Programme des cours en 2019

Date	Module ES	Thème
Lu 04.02.19 8:50-12:15	V105 cond. vig.	Travaux pratiques greffage
Lu 11.02.19 8:50-12:15	V105 cond. vig.	Travaux pratiques greffage
	13:15-16:40 V106 dév. vig.	Système irrigation (date sous réserve)
Mi-avril		Examen greffage / oral
Ma 05.03.19 8:50-12:15	WI04 – maladies	Maladies : cicadelle et excoriose
Lu 18.03.19 8:50-12:15	WI01 – sols	Constituants et propriétés du sol
Lu 25.03.19 13:15-14:50	WI01 – sols	<i>Atteintes au sol / compaction</i> *\$
	15:05-16:40 WI01 – sols	Fertilisation : principes
Ma 26.03.19 8:50-12:15	WI02 – cépages	Multiplication & Sélection / Bouturage
Lu 01.04.19 8:50-12:15	WI01 – sols	Fertilisation : carences / accidents / type de fumures
Ma 09.04.19 8:50-12:15	WI02 – cépages	Greffage de la Vigne, Certification
Lu 29.04.19 13:15-14:50	WI01 – sols	<i>Atteinte au sol / érosion</i> *\$
	15:05-16:40 WI01 – sols	Fertilisation : plan fumure et bilan humique
Lu 06.05.19 8:50-12:15	WI02 – cépages	Adaptation cépages, phénologie, époques maturité
Lu 06.05.19 13:15-14:50	WI01 – sols	<i>Les différents modes d'entretien du sol</i> *\$
	15:05-16:40 WI01 – sols	Fertilisation : plan de fumure et type d'engrais
Ma 07.05.19 13:15-16:40	WI01 – sols	Fertilisation : plan de fumure
Lu 27.05.19 8:50-12:15	WI02 – cépages	Adaptation cépages, phénologie, époques maturité
Ma 28.05.19 8:50-16:40	V105 / V106	Système irrigation, visite en Valais (date sous réserve)
Lu 01.07.19 8:50-12:15	WI02 – cépages	Pépinière / virologie
Lu 19.08.19 8:50-10:25	WI02 – cépages	Cépages interspécif. / législation cépages/ certification
	10:40-12:15 WI02 – cépages	Multiplication et sélection / Surgreffage / Bouturage
Ma 02.07.19 13:15-16:40		Coûts de production plant de pépinière
Fin août		Examen écrit

*\$ Cours complémentaires recommandés (non facturés)

Responsables des modules ES :

WI01 – gestion des sols : Frédéric Lamy

WI02 – Stratégie cépages, porte-greffes, terroir : Raphaël Gonzales

WI04 – Dégâts, protection des plantes et techniques d'application : Jean-Philippe Burdet

V105/106 – conduire les vignes / développer le vignoble : Yves Blondel / Frédéric Lamy

Annexe : Validation stage pépinière

Activité	minimum (jours)	Jours réalisés	Place de travail	Date	Signature
<i>récolte des greffons</i>	0.5				
<i>préparation des greffons et des porte-greffes</i>	1				
<i>greffage, forçage, mise en caisse</i>	2				
<i>préparation et plantation des barbes en pépinière</i>	1.5				
<i>irrigation, entretien et contrôle Vitiplan</i>	1				
<i>arrachage, triage et conditionnement des plants</i>	2				